

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MASSIF DU SANCY

Fiche de poste Manager de centre-ville “Petites villes de demain”

(CDD de 2 ans, à temps complet, 35h hebdomadaire)

1. Contexte

Dans le cadre du programme “Petites villes de demain”, les communes de Besse, La Bourboule et du Mont-Dore ont été sélectionnées par le biais d’une candidature commune portée par la Communauté de communes du Massif du Sancy.

De par son activité touristique forte, le territoire du Massif du Sancy est doté d’un tissu commercial et artisanal important au sein des communes pôles, qu’il s’agit d’accompagner et de développer.

Sous l’autorité de la secrétaire générale de la Communauté de communes du Massif du Sancy, et avec l’assistance de la cheffe de projet PVD, le manager de centre-ville sera chargé d’animer, de soutenir et de dynamiser le tissu commercial et artisanal des centres-villes de Besse, La Bourboule et Le Mont-Dore.

Il aura un rôle important d’interface entre la communauté de communes, les communes de Besse, de La Bourboule et du Mont-Dore, les commerçants, les partenaires consulaires et autres instances intervenant dans la vie du commerce et des services locaux.

2. Missions

Mission 1 : informer et orienter les commerçants

- Accueillir des nouveaux commerces et artisans ;
- Informer les commerçants de leurs obligations administratives et règlementaires ;
- Orienter et accompagner les commerçants vers les services, interlocuteurs et partenaires compétents selon leur problématique : démarches administratives, création d’entreprise ; implantation ...

Mission 2 : animer et dynamiser le commerce local

- Etablir une relation quotidienne avec les commerçants, les artisans et leur association, et développer un réseau de partenaires commerciaux (agences immobilières ; propriétaires privés ...) ;
- Participer à la définition des animations ayant un impact sur la vie commerciale, notamment avec l’association de commerçants ;
- Promouvoir et valoriser le tissu commercial local ;

- Identifier des investisseurs, des commerçants et des porteurs de projets en les incitant à venir s'implanter sur le territoire et en les aidant dans leurs démarches ;
- Proposer et mettre en oeuvre toutes actions renforçant l'attractivité des communes et le développement économique des centres-villes ;
- Évaluation des actions mises en place ;
- Etablir un plan d'actions à court, moyen et long terme pour dynamiser les centres-villes en concertation avec tous les acteurs. Ce plan devra répondre aux nouvelles attentes des consommateurs.

Mission 3 : assurer une veille territoriale et sectorielle

- Suivre la législation et la réglementation en vigueur pour les activités commerciales ;
- Assurer une veille active et identifier les nouvelles tendances impactant le commerce local pour développer de nouveaux services à la clientèle et aux usagers ;
- Mise à jour d'une base de données du commerce local (suivi des déclarations de cession des baux commerciaux, des fonds de commerce, des intentions d'aliéner pour des locaux commerciaux, et des locaux vacants)
- Rechercher des porteurs de projet en choisissant une diversité de commerce ;
- Préparer, en lien avec l'événementiel, un programme annuel de dynamisation des week-ends ;
- Accompagner la mise en oeuvre et le pilotage du dispositif FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) ;
- Établir avec les services propreté des relations de confiance en leur proposant un cahier des charges de la propreté des centres-villes qu'il aura réalisé.

3. Qualités, compétences et savoirs faire

De formation supérieure avec une expérience et des responsabilités significatives dans le développement et l'aménagement local, l'animation et la promotion du commerce, vous avez une bonne connaissance du monde du commerce en milieu urbain, de l'environnement juridique et des collectivités locales.

- Dynamisme
- Capacités rédactionnelles ;
- Aisance relationnelle, sens de la communication ;
- Rigoureux, autonome, sens de l'initiative, et forte adaptabilité à des interlocuteurs variés ;
- Capacité d'écoute, de dialogue et de négociation ;
- Sens du travail en équipe ;
- Sens de l'anticipation ;
- Goût pour le travail terrain ;
- Maîtrise des outils informatiques (bureautiques, base de données, tableaux de suivi).

Au-delà d'un profil type de candidat, c'est une personnalité et un véritable intérêt pour le projet de territoire que nous recherchons.

Une expérience similaire est appréciée, mais pas obligatoire.

4. Conditions de travail

- Poste basé au siège administratif de la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY, 6 avenue du Général Leclerc au Mont-Dore (63240). Possibilité de travailler ponctuellement à l'antenne de la CCMS à Besse et Saint-Anastaise ou dans une des communes "Petites Villes de Demain".
- Horaires réguliers avec possibilité d'amplitude horaire variable en fonction des obligations du service.
- Véhicule de service pour les déplacements sur le territoire de la CCMS.
- Aide à la recherche de logement via l'Espace France Services.
- Accès à la formation du CNFPT.
- Participation employeur Complémentaire Santé et Prévoyance.
- Adhésion au CNAS

5. Modalités pour candidater

Envoi d'une lettre de motivation et d'un CV par mail à Marie FERNANDEZ MADRID à m.fernandezmadrid@cc-massifdusancy.fr avant le 30 octobre 2021.

Pour tout complément, joindre le standard au 04.73.65.24.48.